



# Formation Éducateur.trice Canin.e

CFPPA 89

CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : 3856 (validation partielle) • Formation certifiante Niveau 4 **En formation continue**

## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 18 ans, sous réserve de financement (CPF, PTP, auto-financement, etc.)

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Inscription à la suite d'un entretien pour validation.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 2 mois pour un total de 245 heures en centre.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours théoriques et pratiques sur différents supports (travaux pratiques, papier, numérique, vidéo, multimédia...).

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche par différentes méthodes d'éducation canine ; Box de travail.
- Modules complémentaires permettant d'exercer une activité commerciale (ACACED Chien, TAV, SST).
- Nombreuses mise en pratique au centre de formation.
- Possibilité d'accueil du chien du stagiaire sur les horaires de formation (chien de catégorie 1 non admis, vaccins à jour obligatoire).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir toutes les connaissances théoriques et pratiques pour devenir éducateur canin.
- Validation des UC1, UC2 et UC3 du « BP Éducateur canin ».

## MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de présence délivrée en fin de formation.
- Validation de 3 blocs de compétences du BP Educateur Canin,
- Attestation de connaissance ACACED Chien,
- Attestation de formation TAV,
- Attestation de Sauveteur Secouriste du Travail.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Éducateur canin en salariat, création ou reprise d'entreprise.
- Poursuite d'études : BP Éducateur canin, BP Responsable d'Entreprise Agricole.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



N°	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	Formateur.trice.s
<b>Module 1 : UCP1</b> Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principales régions anatomiques,</li> <li>- Les principes de la conduite, de l'alimentation et de la reproduction des chiens,</li> <li>- Les principes et les méthodes de prévention de lutte contre les maladies et les problèmes de santé publique,</li> <li>- Secourisme canin,</li> <li>- Ostéopathie canine (initiation).</li> </ul>	35	Coach & Dog G. Delepau M. Jobert
<b>Module 2 : UCP2</b> Conduire un processus d'éducation canine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un programme d'éducation adapté,</li> <li>- Mettre en pratique les techniques nécessaires à l'éducation d'un chien en sécurité,</li> <li>- Organiser les séances d'éducation individuelles et collectives prévues dans un programme d'éducation,</li> <li>- Réaliser des interventions favorisant l'insertion sociale du chien.</li> </ul>	91	Coach & Dog
<b>Module 3 : UCP3</b> Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre en situation d'écoute,</li> <li>- La relation avec le client : écouter, analyser, proposer, conseiller le client sur différents domaines tels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comportement du chien en société, les règles de la sociabilisation,</li> <li>- L'éducation canine : présentation des principes bases de l'éducation canine, la relation homme-chien, l'insertion sociale, accessoires techniques,</li> <li>- Conseil pour le choix d'un chiot ou d'un chien.</li> </ul> </li> </ul>	77	Coach & Dog
<b>Module 4 : SST</b>	Sauveteur Secouriste du Travail (SST).	14	E. Mazon
<b>Module 5 : TAV</b> Transport Animaux Vivants de compagnie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réglementation relative au transport des animaux vivants, les obligations administratives,</li> <li>- Prendre en compte le bien-être animal,</li> <li>- Obtenir l'attestation TAV.</li> </ul>	7	D. Levasseur
<b>Module 6 : ACACED</b> Catégorie « Chiens »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, des chiens,</li> <li>- La réglementation en vigueur,</li> <li>- Obtenir l'attestation de connaissance « ACACED » Chiens.</li> </ul>	14	E. Mazon D. Levasseur
<b>Module 7</b> Création d'entreprise	Journée de présentation des différents organismes liés à la création d'entreprise.	7	Intervenants extérieurs
<b>Total d'heures en centre</b>		<b>245 heures</b>	



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC\_FORM\_007\_V3

Dernière mise à jour : 08/02/2022